



VIGILANCE JAUNE RIVIERE : EURE AMONT

DATE : mercredi 1^{er} mai 2024 – 10 heures.

DESTINATAIRES : Conseil Départemental – CODIS – COZ – DDSP – DDT – DIRNO – Dreux Agglomération – Chartres Métropole – CA du Pays de Dreux, Portes Euréliennes IDF – ENEDIS – SYNELVA - GRDF – RTE - Orange – Gendarmerie – SAMU – Secrétaire Général de la Préfecture – Sous-préfet de Dreux - Médias locaux

Maires des communes concernées : Barjouville, Bréchamps, Champhol, Charpont, Chartres, Chaudon, Chérisy, Coulombs, Courville-sur-Eure, Dreux, Ecluzelles, Fontenay-sur-Eure, Jouy, Le Coudray, Lèves, Lormaye, Luray, Luisant, Maintenon, Mévoisins, Mézières-en-Drouais, Mignières, Montreuil, Morancez, Nogent-le-Roi, Nogent-sur-Eure, Pierres, Sainte-Gemme-Moronval, Saint-Georges-sur-Eure, Saint-Luperce, Saint-Piat, Saint-Prest, Soulaire, Thivars, Ver-lès-Chartres, Villemeux-sur-Eure, Villiers-le-Morhier.

Objet : Placement de la rivière jaune amont en jaune à titre préventif – crue faible à modérée.

Situation actuelle et évolution prévue : Aujourd'hui mercredi 1^{er} mai, de forts passages pluvieux sont attendus sur le Centre-Val-de Loire et la Normandie. Les fortes pluies entreront par le Centre-Val-de Loire entre 10 heures et 12 heures et poursuivront leurs routes vers la Normandie. Les pluies deviendront significatives sur la Normandie après 12 heures. L'événement induit une vigilance jaune pour des cumuls de pluies prévus de l'ordre de 20 à 30mm et localement 40mm voire 50mm.

Conséquences possibles :

Des montées rapides des eaux et/ou des premiers débordements localisés sont possibles. Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles localement.

Conséquences possibles	Conseils de comportement
Tenez-vous informé de la situation. Les premiers débordements peuvent être constatés. Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.	<ul style="list-style-type: none">- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.- Conformez-vous à la signalisation routière.

Pour tout renseignement complémentaire (cartes de vigilance et bulletins d'informations), consulter le site <https://www.vigicrues.gouv.fr>